



TARIFS

Saison 2024-2025

ACTIVITES	FREQUENCE	TARIF de base	TARIF** 2e enf
Éveil GYM NAT	1 fois 1h / semaine	255 €	234 €
GYM NAT	1 fois 1h30 / semaine	285 €	264 €
Natation	1 fois 1h / semaine	270 €	249 €
Aquagym	1 fois 1h / semaine	270 €	249 €
Plongeon loisir	1 h 30 / semaine	318 €	297 €
Plongeon loisir	2 heures / semaine	369 €	348 €
Plongeon loisir	2 fois / semaine	453 €	432 €

**Tarif 2ème enfant applicable sur les inscriptions additionnelles SEULEMENT.

Sans options d'équipement proposé par la Ville de Lyon en remplacement de la fermeture de la piscine de Vaise sur la saison 2024-2025, les activités Eveil GYM NAT, GYM NAT, Natation et Aquagym sont annulés pour la saison complète. Ceux-ci recommenceront à la saison 2025-2026 !

Sur la saison 2024-2025, il n'y a pas de caution carte d'accès pour le moment comme la piscine de Vaise n'est pas disponible. Si une distribution de carte d'accès aux équipements mis à disposition par la Ville de Lyon sur la saison 2024-2025 venait à être effectuée, une caution de 3€ (de préférence par chèque) sera demandée en échange.

HORAIRES DES COURS PRÉVISIONNELS			
LUNDI	Plongeon	9-11 ans	17h30 à 19h00**
	Plongeon	Ados-Adultes (14+)	19h00 à 21h00**
MARDI	Plongeon	6-8 ans	17h30 à 19h00**
JEUDI	Plongeon	9-11 ans	17h30 à 19h00**
	Plongeon	Ados-Adultes (14+)	19h00 à 21h00**

** Les horaires seront peut-être ajustés au cours des premières semaines pour optimiser les nouveaux temps de trajets vers les équipements mis à disposition par la Ville de Lyon sur la saison 2024-2025.

! ATTENTION : les créneaux horaires ne seront définitifs que fin septembre.

Mais, vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire en rendant le dossier complet (le 1er règlement sera encaissé à la réservation sauf chèques donc les encaissements se font au 5 du mois suivant la réception du premier chèque puis le 5 des mois suivants pour les chèques additionnels). Si un changement d'horaire devait se faire (vous serez prévenus dans les plus brefs délais) et que cela ne vous convienne pas, votre inscription vous sera remboursée intégralement.

- Vous pouvez régler en 3 fois. Pour une inscription en septembre, les chèques seront encaissés autour du 5 octobre, puis autour du 5 novembre et enfin autour du 5 décembre. Pour une pré-inscription (juin, juillet) le premier chèque sera encaissé autour du 5 septembre.
- Nous acceptons les chèques vacances (papier ou digital), les participations des employeurs, les coupons sports, les pass-région et pass'sports.
- Nous fournissons des attestations d'adhésion.
- Pour les lycéens et autres jeunes éligibles, il faut nous envoyer à l'inscription la photocopie de la Carte pass-région 2024-2025 ainsi que le code d'activation afin de bénéficier de la réduction de 30 € accordée par le Conseil Régional Rhône-Alpes sur le prix de l'adhésion au club.
- Pour les moins de 18 ans bénéficiaires du Pass'Sport, il faut nous faire suivre l'email où vous l'avez reçu à l'inscription.
- Les fériés et fermetures exceptionnelles ne donneront lieu à aucun remboursement ou rattrapage des cours.
- L'adhésion est forfaitaire et annuelle. Elle ne peut être remboursée, y compris dans le cas d'un règlement en plusieurs chèques qui n'a pour intérêt que de vous faciliter le paiement de la cotisation. La saison sportive dépend des créneaux accordés par la ville de Lyon, soit de fin septembre à fin mai généralement pour les groupes "loisir".